

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24028886

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

05 FEV. 2024

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0474 496 581**

Nom

(en entier) : **KISLALI EURO CAR**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Privée à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Jean Jaurès 10, 7350 THULIN**

Objet de l'acte : Changement du siège social

Après avoir délibéré, l'assemblée générale extraordinaire du 21/12/2023 prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

1.Elle accepte le transfert du siège social de la société de la Rue Jean Jaurès 10 - 7350 THULIN à la Rue François André 2 - 7350 THULIN, et ce, dès ce jour.

Signés:

Les administrateurs,

KISLALI Hasan

KISLALI Mustafa

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/02/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).